

510

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 510 16 août 1979
Seizième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
François Brutsch
Yvette Jaggi

Vite, vite en attendant Godot...

Pour nous rafraîchir les idées, quoi de plus efficace en définitive qu'un message de Gil Stauffer? Dont acte! (Réd.).

— Jeté un oeil dans la bible de la prétendue et soi-disant "nouvelle droite" française.

Conclusion: c'est pas la nouvelle droite, c'est la vieille débilite.

— Question aux CFF: pourquoi vos trains font-ils un pareil boucan, à l'extérieur et à l'intérieur? C'est une honte.

Réponse: vos trains font un boucan pareil parce que vous n'avez jamais sérieusement étudié le problème. Dites, faudrait vous y mettre, et vite.

— Dans "Le Monde" du 2 août, "La Suisse romande à la recherche d'une parole". Entre autres: un long texte de Georges Haldas. Très bien. Pas très éloigné, et même fort proche de celui que Ramuz avait donné à "Esprit" pour son numéro d'octobre 1937. Et qui lui avait, dit-on, coûté un prix Nobel, les grincements de dents du Conseil fédéral ayant porté jusqu'à Stockholm.

— Bruit des trains: pourtant, ce ne serait pas tellement compliqué. Mais il faut dire que les CFF, pour ce qui est de l'imagination, c'est vraiment tout sauf des champions.

— Incendies de forêts. Additions faites, c'est pas loin de 35.000 hectares — soit 350 km² — de forêts et de broussailles qui sont partis en fumée cette année sur la rive nord de la Méditerranée. Si on y ajoute la maladie qui fait crever les cyprés, il ne va plus rester que la pollution des côtes.

— Encore les trains. S'en moquent complète-

ment, de l'insonorisation, les CFF. Surtout occupés à réduire le bruit que fait leur déficit annuel. De fait, un train intelligemment construit ne devrait pas faire plus de bruit qu'une boule sur un tapis de billard. Juste un petit fsssssooooouffsss. Un courant d'air, quoi.

— "Courir, ça donne de la force. Marcher, ça donne du courage".

Je ne sais pas où elle est allée chercher ça, ma fille Iris, 4 ans. Ma foi, réflexion faite, c'est plutôt juste.

Et ranger sa chambre quand elle y a fait passer un cyclone, ça donne quoi?

Va falloir que je lui demande.

— Frottements et résonances. Tout est là ou presque. Mais ces têtes de mules des CFF ne s'y intéressent pas. Ne se rendent pas compte que l'avenir du rail ce n'est pas seulement la vitesse mais aussi *le silence*.

Pendant qu'on y est: est-ce que vous ne pourriez pas trouver, pour les sièges, des revêtements qui ne nous collent pas aux fesses, dès qu'il fait un peu chaud?

Ah! les ingénieurs des CFF! Ont appris leur métier dans des fabriques de vélos militaires? Et puis, d'abord: vos Re 4/4 I sont laides.

Et puis elles tombent souvent en panne. Pfui!

Fi les cornes!

Gil Stauffer

PS: et pourquoi est-ce que vous n'équipez pas vos locos de vrais phares, au moins aussi puissants que ceux des voitures, hein, dites un peu? Se crèvent les yeux, les mécanos. Ils me l'ont dit. Alors? Des phares à intensité réglable, voilà ce qu'ils veulent! Continuez et je vais vous botter le train, moi!

PPS: Plinio Martini est mort. L'auteur de l'admirable "Fond du sac" a eu droit à vingt lignes dans deux ou trois journaux romands. Honteux.

Les communes genevoises à la traîne

Pas de doute, sur le plan législatif, un mouvement est lancé au chapitre de la politique énergétique. Voyez, tout dernièrement, ce "modèle de loi cantonale sur l'énergie" que vient de publier l'Office fédéral de l'économie énergétique et qui pourrait servir de base de législation cantonale dans ce domaine. Un but: encourager les économies, mais aussi réduire la dépendance du pétrole et appuyer un approvisionnement qui sauvegarde l'environnement. A la clef, un petit catalogue de mesures possibles, allant du renforcement de l'information du public aux règles d'amélioration de l'isolation thermique, en passant par la calculation individuelle des frais de chauffage, entre autres. Tout cela est bel et bon. Reste l'engagement sur le terrain. Là, il est bien sûr beaucoup plus délicat de faire le point. Nous nous y sommes astreints à Genève. Voici donc un premier bilan, assorti de quelques commentaires. (Réd.).

Dans le canton de Genève, toutes les communes sauf une, Cologny, ont accepté, le 18 février dernier, l'initiative fédérale pour un contrôle démocratique du nucléaire. Un score impressionnant pour les partisans d'une politique de l'énergie basée sur les économies et l'emploi d'énergies renouvelables qui s'étaient multipliés pendant la campagne d'information précédant la votation. Le principal enjeu demeure pourtant: comment cette sensibilisation nouvelle de la population se traduit-elle dans le quotidien, et particulièrement dans le quotidien communal, puisque c'est là qu'une politique énergétique nouvelle doit prendre racine?

Fin juillet nous avons donc pris systématiquement à ce chapitre la température des communes genevoises. Un échantillon de questions précises. Une trentaine de secrétariats communaux interpellés (toutes les grandes communes, que leur secrétariat soit ouvert toute la journée — seize —, ou non — une douzaine — ont été touchées (1)).

Voici donc les résultats de cette investigation, préambule à toute offensive digne de ce nom contre la propagation du nucléaire. Et qui plus est à Genève, où la menace de Verbois est précise.

LE GRAND ACCORD, MAIS...

1. Economies d'énergie : tout le monde dit oui!

La première impression, c'est l'unanimité sur le principe des économies d'énergie, d'ailleurs (cela a été souligné plusieurs fois) aussi par souci d'économie budgétaire!

Mais certaines communes vont même plus loin. Deux d'entre elles signalent qu'une commission spéciale a été nommée pour étudier toutes les mesures envisageables dans cette perspective. Quand un service technique existe, comme dans les communes suburbaines, on procède à des expériences contrôlées et évaluées: on surveille ainsi la "consommation" de deux immeubles locatifs communaux identiques, l'un équipé de vannes thermostatiques et de compteurs de chaleur, l'autre pas; ailleurs, des chaudières peuvent être assorties d'installations dernier cri.

En règle générale cependant, les communes se bornent à suivre les directives cantonales (isolation, température des locaux, etc.) et fédérales. Peu de pionniers! En ce qui concerne l'isolation, par exemple, les bâtiments récents construits avant le règlement cantonal entré en vigueur le 6 juillet 1977 sont souvent très spendieux en énergie.

2. Récupération de la chaleur: installateurs, précipitez-vous!

Neuf communes interrogées disposent aujourd'hui de piscines couvertes. Or seules deux d'entre elles ont procédé à l'installation d'un système de récupération de la chaleur de ventilation (préchauffage par l'air vicié de l'apport d'air frais)! Dans trois autres cas, la proposition est à l'étude, tandis qu'une dernière commune a, elle, refusé un tel projet il y a quelques années...

Notons là que ce type de récupération est une des sources les plus importantes d'économies de mazout: il y a trois ans, l'investissement indispensable (relativement important) pouvait déjà être amorti en cinq ou six ans.

LES ALEAS DU RAMASSAGE

3. Jeter l'aluminium récupérable: bientôt un anachronisme?

Si de façon générale on récupère le verre, si partout le papier est ramassé, soit à l'initiative des autorités elles-mêmes soit par les écoliers ou les concierges, quatre communes (suburbaines) ont commencé à organiser la récolte de l'aluminium récupérable et la plupart des autres répondent "pas encore" (ce qui fera plaisir au groupe de travail genevois qui a lancé cette idée; case postale 137, 1211 Genève). Par ailleurs, une seule commune s'est lancée dans la récupération des huiles usées et des piles électriques.

A souligner: on se plaint beaucoup de la négligence des usagers — le verre est mal trié, ou les poubelles ordinaires sont vidées dans les containers spéciaux des immeubles. En sens inverse, d'après d'autres sources, il peut arriver que le ramassage spécial lui-même laisse à désirer.

En fait ce constat ne fait que renforcer une

idée primordiale: il s'agit aussi de lutter contre le mal à la source — diminution drastique des verres à jeter et des emballages inutiles, pour ne citer que ces mesures-là.

INCITATION INSUFFISANTE

4. *Energies nouvelles: une prudence qui ressemble fort à de l'attentisme.*

Si certains agriculteurs en parlent, il semble en tout cas certain que très peu nombreuses sont les grandes porcheries ou les grandes étables où le biogaz s'est imposé. Un maire a l'intention de soulever la question. Quelques privés ont équipé ou équipent leur villa de capteurs solaires et de pompes à chaleur (ça coûte cher!) et une seule commune utilise le solaire comme chauffage d'appoint de sa piscine en plein air. En un seul cas, on a officiellement décidé que pour toute nouvelle construction communale, on étudierait l'utilisation de l'énergie solaire. Deux secrétaires signalent que la commission des monuments et des sites tend à freiner l'installation de capteurs solaires, de même que les Services industriels, si la villa est chauffée électriquement.

Au total se trouvent confirmées les affirmations du responsable genevois du Département des finances qui signalait récemment que les mesures fiscales d'incitation, mises en place l'hiver dernier pour favoriser les économies d'énergie, étaient peu utilisées. Plusieurs communes projettent d'envoyer à leurs administrés une circulaire rappelant la nécessité d'économiser les énergies: les dites mesures fiscales trouveront-elles place dans l'argumentation officielle?

DES IDEES

5. *Projets annoncés: de tout un peu.*

Ce ne sont pas les projets qui manquent. Mais à quand la réalisation pratique? Amélioration du contrôle des brûleurs et

chaudières. Pose de vitrages doubles (en vue d'ailleurs de l'isolation phonique!). Renforcement du contrôle de la température. Contrôle par une firme spécialisée des déperditions des bâtiments communaux. Equipement éventuel (après expérience) d'immeubles locatifs avec des vannes thermostatiques et des compteurs de chaleur. Utilisation de capteurs solaires pour une piscine. Etude de la récupération de chaleur de la piscine couverte. Utilisation de l'eau de refroidissement d'un grand laboratoire pour faire fondre la glace raclée lors de l'entretien d'une patinoire.

UTILISER LES PIONNIERS

Une première conclusion: utiliser les études existantes et cesser de tirer à hue et à dia. L'augmentation brutale du prix du mazout fait réfléchir et agir, c'est certain. Mais une véritable perspective globale, un programme d'économies font encore défaut de manière quasi-générale. L'entrée en lice d'un "M. Energie" suffira-t-elle à modifier tout un climat? Redescendons sur terre avec une suggestion précise! Ne serait-ce pas l'occasion de reprendre, entre autres (2), l'étude systématique menée, en son temps, par l'ingénieur W. Peter, pour l'Institut Gottlieb Duttweiler (plan national d'économies d'énergies, Dr. W. Peter 1977. Gottlieb Duttweiler Institut, 8803 Ruschlikon. Fr. 6.— plus port), dont le plan devrait permettre d'économiser, en l'an 2000, dix pour cent de la consommation énergétique de 1977, pour le même confort et tout en maintenant une croissance économique constante?

Le plan de W. Peter était, en quelque sorte, basé sur trois piliers:

a. jusqu'en 1985, utilisation maximale de l'énergie "de déchets" (par exemple chaleur rejetée, biogaz, systèmes à énergie totale, etc.);

b. utilisation de l'énergie de l'environnement, en particulier solaire qui, au prix en 1977 du mazout et de l'électricité, serait compétitive dès 1985;

c. mise en oeuvre d'une part d'investissements amortis en cinq ans au maximum (jusqu'en 1985), d'autre part d'investissements amortis en dix ans au maximum (dès 1985).

Rappelons que l'auteur de l'étude faisait remarquer que les centrales de chauffage urbain sont amorties en vingt ans alors que les systèmes décentralisés le sont en moins de dix ans.

L'INSTRUMENT REVE

Et puisque nous sommes sur le terrain genevois, restons-y, avec un dernier souhait! Pourquoi la future association des communes suburbaines ne mettrait-elle pas en commun les services techniques disponibles pour l'étude d'une telle planification d'investissements visant à améliorer l'autonomie énergétique? Voilà un rôle de pionnier à sa mesure! Décidemment, du pain sur la planche pour les conseillers municipaux fraîchement élus.

(1) Quatorze communes rurales et une résidentielle n'ont pas été contactées; la Ville de Genève est un cas à part.
(2) Les problèmes à résoudre sont par ailleurs fort utilement posés dans le premier rapport de la commission cantonale pour une politique de l'énergie.

Fin de parution momentanée de "Domaine Public" au rythme bi-mensuel: dès le prochain numéro, DP 511, que vous recevrez les 30 et 31 août, un DP par semaine!

Merci de nous avoir permis de reprendre notre souffle pendant ces mois d'été.

Une autre façon d'être Romand

"Vivre à Berne, c'est découvrir une nouvelle manière d'être Romand, quand on est de langue française". Voilà peut-être une manière réaliste de prendre la mesure exacte du fossé, tant à l'honneur ces mois-ci dans les moyens de communication de masse, qui sépare la Suisse romande de la Suisse allemande: donner la parole aux "spécialistes francophones" de cette fameuse "différence", à ceux qui la vivent quotidiennement, à Berne... C'est au moins ce que nous suggère cette petite phrase que nous citons et qui sert de conclusion au président de l'Association romande de Berne, Charles-F. Pochon, brossant le tableau de "cent ans de vie romande à Berne" dans le dernier numéro du "Courier romand" (mensuel, adresse utile: c.p. 1302, 3001 Berne).

En tout cas, il y a, dans la "ville fédérale", matière à tirer un bilan, au moins historique, de la présence romande: en 1979, l'Association romande de Berne est centenaire, l'Ecole de langue française existe depuis 35 ans et le "Courier de Berne" aborde sa 58e année de parution.

Dans le même ordre d'idées, peut-être n'est-il pas trop tard pour signaler la parution d'une très intéressante petite somme estivale du "Basler Magazin" (no. 29, 21 juillet) consacrée précisément à l'"impérialisme alémanique". Une iconographie (comme d'habitude) très bien faite, une interview de Jean-Pierre Vouga qui fait le tour du problème avec une remarquable perspicacité, et trois textes sur le thème de la culture "éclatée" (ou partagée) de Carl Spitteler, C.F. Ramuz et Peter Bichsel. — Si vous voulez compléter le dossier ouvert dans DP 509 sur le thème du jeu, dans le dernier magazine économique de la "Handelszeitung" (no. 32, 9 août), une enquête sur les courses hippiques, en relation avec l'introduction du tiercé en Suisse.

COMMUNICATION

Publicité: la radio n'y touche pas mais elle encaisse

On pouvait tout juste les compter sur les doigts de la main, les entreprises dirigées par une femme: les machines à coudre Bernina, les magasins Denner, les hôtels Gauer, les temporaires Manpower et les spots publicitaires à la télévision. Or justement la SA pour la publicité à la télévision vient de perdre sa directrice (depuis quatorze ans), Margrit Trappe, 40 ans, épouse de professeur de sociologie, mère de trois enfants, installée sur ses propres terres dans le Gürbetal et PDG de charme à forte tendance dominatrice autoritaro-intrigante.

Outre l'insolence de l'efficacité, évidemment difficile à pardonner à une femme, Mme Trappe a commis entre autres trois erreurs qui lui ont indirectement valu de perdre un poste où elle a, dans son genre, fait merveille.

UN SERIEUX CONTENTIEUX

En 1972, elle avait dépassé ses compétences vis-à-vis de son conseil d'administration et d'une SSR dont elle se sentait déjà l'indispensable argentièrre, ce qui lui valut une ferme gronderie de Marcel Besançon, à l'époque directeur général de la radio-télévision suisse.

Deux ans plus tard, Mme Trappe se crut autorisée à intervenir dans la succession de ce même directeur général, en prenant parti contre le candidat Stelio Molo et pour le politologue à poigne Walter Rüeegg, alors fraîchement revenu à Berne pour se reposer des étudiants contestataires allemands.

Enfin, ces dernières années, Mme Trappe, jouant le jeu de ses clients les annonceurs, reprenait son idée d'aménager les programmes des télévisions régionales en fonction des blocs publicitaires, en introduisant notamment une cinquième série de spots dans le courant de la soirée (après 21 heures).

Mais tout cela n'aurait sans doute pas suffi à décider, dans des conditions d'ailleurs peu claires, le Conseil de la SA pour la publicité à la TV de mettre Mme Trappe devant un choix plutôt dur, qui lui a été communiqué le 6 juillet dernier: démissionner ou se préparer à recevoir son congé pour le 31 octobre. De fait, elle a dû quitter son bureau pour le 3 août, et laisser la place à l'un de ses collaborateurs, André Hofer, qui prend ses fonctions le 15 août.

LA RECOMPENSE

Tant de fermeté "récompense" l'attitude de Mme Trappe dans l'affaire des taxes de concession radio-télévision. On se souvient que leur augmentation, attendue primitivement pour juillet 1978 par la SSR, a bien été décidée en mai 1979 par le Conseil fédéral, mais a été retardée par la fameuse motion Oehler, acceptée par le Conseil national et repoussée par la Chambre haute. Finalement, le Conseil fédéral accordait en juin dernier une hausse de 15% dès le 1er octobre 1979.

LES SOUPCONS DE M. CARL

Or, dans l'extraordinaire retard pris par cette décision, la campagne de presse lancée par la "Handelszeitung" en janvier 1978 a joué un rôle non négligeable; cet hebdomadaire économique et financier a eu le courage et la persévérance d'analyser les comptes pour le moins touffus de la SSR et il démontrait finalement que l'augmentation des taxes n'avait pas l'urgence clamée à la

Giacomettistrasse. A cette occasion, la comptabilisation différée de recettes publicitaires encaissées d'avance était notamment révélée. Le directeur financier de la SSR, Domenic Carl, directement mis en cause, fut partiellement désavoué par le patron Molo, mais se jura de déboulonner celle qu'il supposait être la source des informations diffusées par la presse, soit la directrice de la SAP. Celle-ci n'avait plus besoin de faire des "révélations" devant une Commission du Conseil des Etats le 22 janvier dernier pour signer son propre congédiement.

ET POURTANT, ON DETOURNE!

Les précieuses vingt minutes de publicité quotidiennes (sauf le dimanche; par égard pour le Seigneur ou pour les téléspectateurs?) rapportent à la SSR une bonne centaine de millions, — déduction faite de la part des PTT (environ 10% des recettes brutes) et des frais d'administration de la SAP. En principe, les recettes de la publicité vont exclusivement à la télévision, dont elles re-

En réalité cependant, la radio, libre de toute publicité au niveau des programmes, bénéficie de la précieuse manne, et cela de deux manières au moins, publicitaire en violation de la Concession.

UN SUCRE

Premièrement, par une répartition des charges très favorable aux radios, celles-ci ne paient qu'un quart des "services communs" et autres directions régionales, — le reste étant à la charge des télévisions, et donc en partie de la publicité; ainsi, pour la Suisse romande, les produits ordinaires de la télévision ont atteint 57 millions en 1977, dont 22,5 millions de francs provenaient de la publicité; ces derniers ont servi entre autres à payer la contribution TV aux services régionaux (4 millions = 3/4 des frais).

DES MILLIONS DANS LA PIERRE

Mais il y a mieux: le "fonds de construction" accumulé au cours des années par les financiers de la SSR a été en majeure partie alimenté par les ressources de la publicité (qui représentaient 314 millions sur un to-

tal de 354 millions mis en réserve à fin 1976). Or ce fonds a servi certes à construire et développer les studios de télévision de Zurich, Genève et Lugano, mais aussi à racheter aux sociétés régionales les studios de radio: 58 millions pour les studios suisses alémaniques, principalement jusqu'en 1976, 4 millions pour la reprise de Radio Lugano en 1977, 13 millions pour le rachat du Studio de Genève et de la Maison de la Sallaz en 1979, ainsi que divers travaux d'extension et d'aménagement, etc.

Tant mieux pour la radio si elle peut ainsi "bénéficier" des retombées des spots plus ou moins débiles que projettent les petits écrans... mais on ne saisit pas bien les raisons (de prestige?) qui poussent la SSR à racheter et amortir fiévreusement des immeubles et des équipements dont la durée de vie et d'utilisation devrait tout de même se prolonger sur plusieurs décennies. Et cela en contradiction caractérisée avec la Concession.

Mme Trappe aurait-elle poussé l'insolence jusqu'à poser ce genre de questions? Et, qui pis est, devant des journalistes? Elle n'a pas à s'en faire: chez Ringier et consorts, l'efficiency passe avant la délicatesse.

Le capital actions de la SA pour la publicité à la télévision (0,5 million) se répartit comme suit, selon les bonnes habitudes du com-promis à l'helvétique: en tête, deux grands partenaires détenant chacun 40% du total, la SSR elle-même et la "TV Holding" Zurich (annonceurs et éditeurs de journaux, siège chez ces derniers); puis, le Vorort, bien évidemment, avec 8%; et enfin trois "petits" à 4%, dans l'ordre, l'Usam, l'Union suisse des paysans et la Fédération suisse des journalistes.

LA PUB A LA TV: DES CHIFFRES

Année	Nombre de concessions	Recettes nettes publicité - TV	Publicité - TV	
			Min/j. (1)	Fr./min. (2)
1965	620 783	21.2 mios Fr.	12	6000.—
1970	1 273 893	45.3	15	8500.—
1975	1 759 116	85.0	20	14600.—
1977	1 845 626	102.2	20	15800.—
1978	1 856 992	101.1	20	15800.—
1979	1 901 689	100.0 (B)	20	16600.—(3)

1) durée maximale des quatre blocs de spots sur chaque programme régional
 2) prix pour un film de 60 secondes projeté sur les trois programmes
 3) Fr. 17400.— dès le 1er janvier 1980.

présentent, selon les années, 33% à 35% des produits "ordinaires". L'article 14.2 de la Concession accordée à la SSR le précise sans la moindre ambiguïté.

NOUVELLE

Le déjeuner interrompu

La ville était découpée en zones. Des sacs de sable et des tireurs en marquaient les limites. De temps en temps les tueurs visaient les voitures qui passaient devant eux. Pour justifier leurs gages! Nous dînions chez un vieil ambassadeur et, à nos pieds, sur la belle rade de Beyrouth, s'alignaient les échopes construites par les marchands chassés des souks par les bombes.

Notre hôte nous raconta ses promenades, le week-end. Il essayait quelques tirs avant de gagner le pied d'une montagne où il allait faire de l'équitation.

Hélas, la route venait d'être coupée et, privé de mouvement, le vieux cavalier passait sur son gramophone des disques de parades équestres, souvenirs de ses manèges d'antan, mettant le son fort, très fort. Au garde-à-vous, il dressait alors poils et oreilles, tendait jarets et menton, puis trottinait en triangle et en rectangle sur le tapis du salon. Il en fit la démonstration, au milieu des quolibets et des whiskys. Je le félicitai de sa course et lui proposai une randonnée le

lendemain dans la région de Tyr, au sud Liban.

* * *

Nous fûmes rendus à Tyr au matin. On nous montra les rues d'une petite ville, bombardée huit jours plus tôt, une église souflée la veille par les obus, puis des ruines datant de quelques heures. C'était un compte à rebours. A midi, nous déjeunions sur une terrasse au vent frais de petits arbres.

C'est alors qu'ils se mirent à siffler: chant d'un planeur avec des oscillations constantes, cri d'un spoutnik, avec des modulations plus lentes. Partis de derrière nous, du sud, blessant l'air en tournant sur eux-mêmes, les premiers obus plongèrent dans la mer. Puis l'artillerie israélienne régla son tir et ce furent des coups sourds. Le chef du village parlait à voix basse. Son voisin se leva et, navré, nous proposa d'interrompre ce déjeuner. Quelques secondes plus tard, caméras, trépieds, enregistreurs, journalistes et gogos, nous filions vers le nord, dépassés à un virage par un tank blanc conduit par un casque bleu.

Le vieil ambassadeur n'avait pas manifesté la moindre émotion. Je me penchai vers lui pour connaître ses impressions.

— Plait-il?, me demanda-t-il et, sans attendre, il se plaignit de la frugalité du repas. C'est qu'il était sourd.

Gilbert Baechtold

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Fondations à tout faire

J'étais l'autre jour chez l'ami W.

Il y avait un gros livre sur la table. J'ai ouvert et feuilleté. Des noms, des adresses, des raisons sociales... Trois cents....

— Qu'est-ce que c'est?

— La liste des fondations culturelles et humanitaires contrôlées par la Confédération.

J'aime bien l'ami W., mais je me méfie: il est psychiatre, et je ne sais jamais s'il est en train de me raconter une histoire de fous, de me prendre (non sans bonnes raisons!) pour un fou...

— Trois cents fondations culturelles!

— Culturelles et humanitaires...

— Trois cents fondations...

— Attention! Ici, ils n'en donnent que la moitié à peu près.

— Six cents fondations culturelles!

— Culturelles et humanitaires et scientifiques...

D'ailleurs, il ne s'agit que de celles qui sont contrôlées par la Confédération.

— Parce qu'il y en a qui ne sont pas contrôlées!

— Bien sûr! Le plus grand nombre!

— Et ça fait combien, en tout?

— Dix-neuf mille quatre cents. En chiffres ronds.

— Vingt mille en tout! Tu te f.... de moi?

— Mais non. Songe donc (j'imagine un exemple qu'il y a la fondation pour venir en aide aux joueurs d'accordéon qui sont retraités des services publics. Mais il y a des retraités des services publics qui ne sont pas joueurs d'accordéon, et des joueurs d'accordéon qui ne sont pas retraités des services publics... D'où la nécessité de trois fondations différentes... Je ne fais qu'imaginer un exemple.

Je suis rentré chez moi en songeant. J'étais fatigué. Je me suis mis à remplir des bulletins de versement:

Pour le "Pont de l'Enfance"; pour les "Amis du Village suisse d'enfants en Israël"; pour le "Centre social protestant"; pour l'"Association des amis suisses des Villages d'enfants SOS"; pour "Pain pour le Prochain" et pour "Frères de nos Frères"; pour l'"Association des vieillards, invalides, veuves et orphelins AVIVO du canton de Vaud"; pour le "Secours suisse d'hiver"; pour la "Maison d'enfants" d'Avenches; pour "Pro infirmis" Service social vaudois; pour "Terre des hommes"; pour les "Amies de la jeune fille"; pour "Nos Pénates"; pour l'"Aide aux enfants suisses de l'étranger"; pour le "Mouvement de la Jeunesse suisse romande"; pour l'"Oeuvre de secours en faveur des familles nécessiteuses"; pour le "Comité suisse pour une convention internationale contre la torture"; pour l'"Association en faveur de bases légales pour les sentiers et chemins pédestres" — etc. etc.

Je précise que je suis bien persuadé de l'utilité de ces différentes œuvres et que je connais l'extraordinaire désintéressement de ceux qui les animent.

D'ailleurs, pour ceux qui hésiteraient à dépenser leur argent de cette façon, signalons que l'

Dow Banking Corporation procède ces jours à un emprunt de 30 millions de francs, intérêt 4 1/4 % — le tout pour le compte de la Dow Chemical Company (Midland, Michigan, USA), qui fabrique entre autres du napalm, lequel permet de résoudre *radicalement* plusieurs des problèmes bricolés tant bien que mal par les œuvres énumérées plus haut...
J.C.

LE POINT DE VUE
DE
MARTIAL LEITER

Comment peut-on être pauvre en Suisse ?

Helikon Film à Munich a produit une série télévisée sur les systèmes européens de sécurité sociale. Un sujet délicat lorsqu'on aborde le chapitre des comparaisons internationales, comme le montrait une récente émission helvétique de "Temps présent". Intéressant pourtant ce regard porté sur notre pays à l'intention des téléspectateurs allemands: la chaîne "Südwest 3" diffusait récemment le volet suisse de cette enquête (tourné en automne 1978).

Au générique entre autres: le sort des paysans de montagne des Grisons, celui des frontaliers (armée de réserve sur le marché du travail) jurassiens et alsaciens qui viennent travailler à Bâle et dans le canton du Jura, celui des locataires chassés lors des opérations d'assainissement d'anciens quartiers, celui enfin des pauvres du quart-monde qui ne pourront jamais améliorer leur condition puisqu'il faut rendre les prestations d'assistance reçues lorsqu'on revient à meilleure fortune.

Quelques explications pertinentes, notamment de la part d'Emilie Lieberherr et de Beat Kappler. Et au chapitre des "visites", quelques pas à Jura Watch, cette entreprise maintenue en activité grâce à la Ftmh et à ses anciens ouvriers.

Bref, une émission qui devrait faire le bonheur de nos petits écrans. Un climat: est-il possible que les Suisses tiennent celui qui tombe dans la misère pour définitivement responsable de son sort, la pauvreté étant en quelque sorte une punition du ciel?



Au lieu de gazon : une prairie pour la vie

Ces histoires de gazon dans "Domaine Public" (1), ce n'est pas du tout déplacé. Au contraire: il s'agit là d'un problème très important.

Le gazon, c'est l'idéal des esprits totalitaires, ceux qui ne tolèrent pas un individu qui sorte des normes — comme par exemple un trèfle; surtout s'il a le toupet d'être "à quatre", donc doublement non-conformiste, et, de plus, insolemment considéré comme apportant le bonheur. Ce qu'il faut, ce n'est pas le bonheur, on n'en a que faire; ce qu'il faut, c'est l'ordre, l'uniformité, la propreté (apparente, celle que l'on obtient en polluant avec des produits chimiques par exemple).

On fera donc régner l'ordre — faute de bonheur — au moyen d'herbicides et d'insecticides et, bien sûr, de tondeuses, consommatrices de pétrole ou bien d'électricité nucléaire (l'avantage principal de ces dernières est qu'elles polluent la biosphère de manière diffuse au lieu de concentrer les dégâts sur la propriété du gazonneur). Muni de cet attirail, et moyennant une importante perte de temps chaque semaine, on parviendra aisément à obtenir une sorte de "Dreimillimeterschnitt" qui rappellera d'autres tonsures et d'autres uniformes. Le but idéal, ce serait le gazon synthétique, que l'on trouve peut-être déjà dans certains "garden center" (mon voisin a-t-il vraiment tort de prononcer "garden sans terre"?).

Nous, en plein village vaudois, nous avons semé de la prairie dans notre petit jardin. (Pratiquement: vous trouvez la semence chez un (bon) grainier, ou bien vous semez de la "fleur de foin", récoltée au fond d'une grange une fois que le foin a été enlevé. En montagne, la variété des espèces est généralement plus grande. Semez par temps humide pour que tout ne s'envole pas sur le gazon de votre voisin qui en

est encore là; et gare aux moineaux les premiers jours).

— De la prairie? Il faudra tondre ça!

— Oui, deux fois l'an: vers fin mai, mais en ménageant des taches de fleurs, pour les laisser se ressemer; et avant l'hiver. Et à la faux, bien sûr.

— Mais alors vous ne pourrez pas marcher dessus!

— Mais que si, on arrive toujours à faucher, même si c'est un peu plus difficile".

La prairie a poussé. Nos voisins nous ont surpris: "Tiens, c'est bien joli, ça: des coquelicots, des bleuets, des esparcettes... ça se voit plus tant! Ca change, au moins!". Et même: "C'est rudement plus joli que du gazon!".

La surface a beau être restreinte, nous avons déjà une grande sauterelle qui "chante" à la nuit tombante et des tas de petites qui crissent au soleil, des papillons, des petits escargots inoffensifs — notre gamine dit "akiko" —; pour la saison prochaine, le grillon s'impose. Avant l'ère des pesticides, nous avons eu une enfance garnie de toutes ces bestioles. Avons-

BAGATELLES

Succession ouverte pour le siège de M. Gnägi. La magouille bat son plein. Vous avez peut-être raté la petite méchanceté d'Ulrich Kägi, une des plumes traditionnelles de la "Weltwoche", dans l'édition du 18 juillet de cet hebdomadaire. Une méchanceté à l'endroit du conseiller national Walther Hofer, que l'UDC bernoise a renvoyé sur la touche pour les prochaines élections. Analysant les chances de Hofer de succéder à Gnägi, Kägi rappelle que, selon les normes du Département militaire fédéral, un tel choix comporterait un risque majeur en fait de sécurité. Pas moins, et cela pour une bonne raison: le professeur Hofer a épousé une ressortissante bulgare (dans le texte: "Hielte der so Geschmähe indes Einzug in der Bundesrat, würde er nach den bekannt strengen Masstäben des Eidgenössischen Militärdepartements wegen seiner (zweiten) bildschö-

nous le droit d'en priver nos enfants, au nom de l'ordre et de l'uniformité?

Et puis, un dernier point en faveur de la prairie — surtout si vous êtes un peu poètes: vous connaissez les fleurs sauvages, mais écoutez aussi les beaux noms des graminées, les simples "herbes" qui composent la prairie: vous allez semer du dactyle pelotonné, du pâturin des prés, de la flouve odorante, de la fléole, de l'amourette, de la houque laineuse, de la crénelle, du vulpin des prés, de la folle avoine... Il est temps de faire un heureux en lui donnant votre tondeuse, de vous acheter (2) une faux, une pierre à aiguiser et une serpe à la quincaillerie. Puis labourez-moi ce triste gazon, semez de la prairie, arrêtez tous ces malheureux herbicides et insecticides. Et, avec vos enfants, guettez le retour de la vie dans votre jardin.

François Burnier

(1) Cf. DP 508 (19.7.79).

(2) Ou alors récupérez-la; ce ne sont pas les faux délaissées qui manquent!

nen Gemahlin bulgarischen Herkunft und deren Verwandtschaft unweigerlich zu einem gewaltigen "Sicherheitsrisiko").

* * *

Création à Zoug d'une banque pour médecins, dentistes et vétérinaires. Le capital est de 6 millions de francs. Le nom: Privatbank für Aerzte, Zahnärzte und Tierärzte.

* * *

Depuis la dernière assemblée générale des actionnaires, le conseil d'administration des Chemins de fer du Jura comprend un représentant du personnel. La Fédération suisse des cheminots (SEV) avait présenté une requête dans ce sens et cette revendication a été agréée. Les autres membres du Conseil d'administration représentent la Confédération, le canton de Berne, les régions, le canton du Jura et les actionnaires privés.